FICHE DE POSTE – AIDE A DOMICILE

Service prestataire du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
de Martignas-sur-Jalle, membre du Réseau Départemental de Service Public.

NATURE DU POSTE : AIDE A DOMICILE

MISSIONS GENERALES

L'aide à domicile auprès des personnes fragilisées par l'âge, le handicap, ou la maladie, accomplit un travail matériel, moral et social essentiel pour permettre le choix de vie à domicile.

Sa démarche d'accompagnement consistera à préserver et stimuler l'autonomie de chaque bénéficiaire et contribue à lui permettre de maintenir un lien social, intellectuel et affectif avec le monde extérieur.

L'aide à la personne dans :

- **Les actes essentiels de la vie quotidienne** (aide à la mobilité, aide à la toilette et à habillement, aide à l'alimentation …)
- **Les activités de la vie quotidienne** (Aide à la réalisation des courses, aide à la préparation des repas, entretien du lieu de vie, repassage, couture…)
- **Les activités de la vie sociale et relationnelles** (aide aux démarches administratives, aide à l'accès à l'information et aux activités de loisirs, promenades, stimulation des relations sociales…)

UN GUIDE ELABORE PAR LE CCAS PRECISE LE ROLE ET LES MISSIONS DE L'AIDE A DOMICILE.

La nature de l'intervention au domicile de chaque bénéficiaire est précisée dans un plan d'aide conçu à partir du document individuel de prise en charge (D.I.P.C.) et qui tient compte des besoins, des attentes et des habitudes de vie des personnes accompagnées

COMPETENCES PROFESSIONNELLES

- Maîtrise de la conduite du plan d'intervention d'aide à la personne
- Maîtrise des techniques de la vie quotidienne
- Pratique de la communication professionnelle
- Connaissance du secteur de l'aide à domicile
- Connaissance élémentaire en hygiène alimentaire et de vie
- Connaissance du public bénéficiaire de services médico-sociaux

CAPACITES LIEES A L'EMPLOI

- Etre motivé et consciencieux
- S'adapter aux différents publics et situations
- Se conformer à des habitudes et expériences particulières
- Etre autonome
- Posséder une bonne capacité relationnelle, avoir de l'empathie
- Entretenir des relations de confiance avec le public accompagné
- Avoir un sens pratique et logique
- Echanger et travailler en équipe
- Se conformer aux directives du service et exigences liées à l'activité médico-sociale et au service public.

SPECIFICITE DU POSTE

- **L'activité de cet emploi :**
- S'exerce au domicile privé d'un ou plusieurs particuliers.
- Elle peut varier selon les clients, le contexte de travail.
- Elle peut impliquer des déplacements (sur les différents sites d'intervention).
- Elle peut s'exercer en horaires fractionnés, variables en fonction des besoins et demande de travailler certains dimanches et jours fériés.
- Nécessite d'être en capacité à assurer un travail de manutention des personnes et de réaliser des transferts.
- Des réunions obligatoires seront mises en place régulièrement (réunions de service, espace de parole avec la psychologue …), elles servent de temps d'information, de formation et de rencontre entres salariés.

CONTRAT ET REMUNERATION

Le contrat est conclu pour une durée déterminée.
Il est soumis à une période d'essai.

L'aide à domicile percevra une rémunération mensuelle brute basée sur le SMIC qui lui sera versée, déduction faite des cotisations sociales, à la fin de chaque mois civil.

Sous certaines conditions les frais kilométriques seront remboursés.

PLACE HIERARCHIQUE

Le salarié exerce sous l'autorité d'une responsable de secteur elle-même placée sous l'autorité du directeur du CCAS.

CRITERES D'EVALUATION

Le responsable du secteur peut, à tout moment, faire une visite de contrôle sur le lieu de travail du salarié.
Il sera effectué, régulièrement, des enquêtes de satisfaction auprès du client.
Des entretiens d'évaluation et de progrès seront régulièrement réalisés.